

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE TUNISIE

**Appel à candidatures pour le recrutement
d'un expert international****Contexte de l'annonce**

Dans le cadre du projet de coopération transfrontalier BLEU-ADAPT_IS_3.1_021, intitulé « *Invasion biologique marine et pêche : étude, atténuation des dommages et adaptation dans le contexte du changement climatique* », l'Institut National Agronomique de Tunisie ci-après désigné par son acronyme INAT recrute : **Un expert en bioinvasion marine, connaissances écologiques locales et cartographie participative.**

Art.1. Objet du service et procédures de réalisation

En étroite coordination avec le partenaire N°1 du projet (INAT), l'expert aura à sa charge les tâches suivantes :

- Mise en place de protocoles d'enquêtes pour les méthodes participatives adaptées au contexte tunisien (zone d'étude : archipel de Kerkennah).
- Formation théorique et pratique au profit des différents collaborateurs du projet (partenaires principaux et associés) dans l'application des protocoles d'enquêtes et de cartographie.
- Assistance et appui des différents intervenants durant la collecte des données (enquêtes et entretiens avec les pêcheurs).
- Traitement et analyse des données
- Cartographie de l'abondance perçue des crabes bleus aux îles Kerkennah
- Assistance technique et scientifique des partenaires tunisiens de BLEU ADAPT dans toutes les études du projet liées aux sciences participatives (rapports et articles)
-

Art.2. Rémunération et modalités de paiement

La rémunération de l'expert dans le cadre du projet BLEU ADAPT, pour toute la durée de la collaboration est fixée à €12.000,00 net (Douze mille euros) exonérée de la TVA et toute charge sociale et fiscale non incluses. Elle sera imputée sur la rubrique « coûts des services, experts externes ».

En outre, l'INAT se charge des frais du transport local en Tunisie et de l'hébergement en pension complète pendant toutes les missions en Tunisie.

Le paiement se fera en trois tranches suite à la présentation d'une note de frais et d'un rapport d'activités :

- La première tranche équivalente à 35% de la rémunération sera effectuée à la signature du contrat
- La deuxième tranche équivalente à 35% de la rémunération sera effectuée en Décembre 2021.
- La dernière tranche, soit les 30% restants sera effectuée à la clôture du projet en décembre 2022, sauf prolongation de BLEU-ADAPT

Art.3. Durée du contrat

Le contrat prendra effet à la date de sa signature par toutes les parties concernées et se prolongera jusqu'à décembre 2022 sauf prolongation du projet.

Art.4. Conditions

a. Conditions générales :

1. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible, dans ce dernier cas, le prestataire devra maîtriser la langue anglaise. Les langues française et italienne sont considérées comme un atout.
2. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine
3. Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publiques et d'autres types de privations

b. Conditions professionnelles et compétences requises :

1. Un spécialiste en Biologie marine
2. Un chercheur confirmé en bioinvasion marine méditerranéenne
3. Une expertise et une longue expérience dans l'application des protocoles de la science participative et cartographie
4. Des collaborations internationales en rapport avec la mission demandée
5. Une connaissance du territoire tunisien (pêcheries et écosystèmes) est exigée
6. Animation de formations et ateliers internationaux

Le manquement à l'une des conditions générales de la présente annonce entraînera l'annulation de la candidature.

Art.5. Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées et les modalités indiquées dans l'article 6 et l'article 7, seront examinées par une commission désignée par le représentant légal de l'INAT.

En conformité avec l'article 4, seront pris en considération uniquement les dossiers des candidats qui remplissent les conditions précitées.

Art.6. Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou déposé au Bureau d'Ordre Central de l'Institut National Agronomique de Tunisie (43 rue Charles Nicolle, 1082, Cité Mahrajène, Tunis) **au plus tard le 08 Avril 2021 à 12h00** (le cachet faisant foi) avec la mention suivante : « A ne pas ouvrir- Appel à candidature pour la sélection d'un expert international pour le projet BLEU ADAPT »

Art.7. Candidature et documentation nécessaire

Les dossiers déposés doivent impérativement comporter

- Demande de participation à la sélection (une lettre de motivation) ;
- Copie de pièce d'identité en cours de validité ;
- Curriculum vitae ;
- Documents et attestations liés aux conditions professionnelles (conformément à l'article 4) ;

Le Directeur Général de L'INAT

Faysal BEN JEDDI



Le Directeur de l'Institut National
Agronomique de Tunisie

Signé: Faysal Ben Jeddi

La coordinatrice du projet BLEU-ADAPT

Jamila BEN SOUISSI

Jamila Ben Souissi

